

Réunion 16 juillet 2020, à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 1

Présidence : M. Bernard MAY

Présents : MM. J. MAURIAC - G. MARTIN - PH. LEJEUNE – P. RAFFARD – L. ERAY

Excusés : Mme P. BEAURENAUD

M. M. PINGUET.

COMPETITIONS MASCULINES

1– CONSTITUTION DES POULES POUR LA SAISON 2020/2021

La Commission prend note de la mise en sommeil des clubs d'ANLEZY et de NARCY et procède à la constitution des poules.

Championnat Départemental 1

CERCY 1
CHAULGNES 1
CORBIGNY 1
COULANGES 1
FC NEVERS 58 2
FC NEVERS BANLAY 1
FOURCHAMBAULT 1
MARZY 1
POUGUES 1
PREMERY 1
SAINT-PERE 1
SNID 3
SUD-LOIRE-ALLIER 1
VAUZELLES 2

Championnat Départemental 2

Poule A (11 clubs)

CLAMECY 2
CORBIGNY 2
COSNE 3
ENTRAINS 1
FC NEVERS-BANLAY 2
FOURCHAMBAULT 2
GARCHIZY 2

GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS 1
LA CHARITE 3
SAINT-PIERRE 1
VAUZELLES 3

Poule B (12 clubs)

CHARRIN 1
CHATEAU-CHINON-ARLEUF 1
CHATILLON 1
ETOILE-SUD-NIVERNAISE 2
LA MACHINE 2
LUTHENAY 1
LUZY-MILLAY 1
MOULINS-ENGILBERT 1
SAINT-BENIN 2
SAINT-ELOI 1
SAUVIGNY 1
SUD LOIRE ALLIER 2

Championnat Départemental 3

Poule A

CHANTENAY 1
CHAULGNES 2
CLAMECY 3
COSNOIS FC 1
COULANGES 2
FOURCHAMBAULT 3
MARZY 2
NEVERS-CHALLUY-SERMOISE 2
POUILLY 1
POUGUES 2
SAINT-PIERRE 2
VARZY 1

Poule B

CERCY 2
CIE IMPHY 1
CORANCY 1
CORBIGNY 3
DRUY-BEARD 1
ENTENTE MOUX-BRASSY 1
ETOILE-SUD-NIVERNAISE 3
LORMES 1
MONTIGNY 1
MOULINS-ENGILBERT 2
SAINT-REVERIEN 1
SAINT-SEINE 1

Sous réserve des éventuels dossiers en cours.

2 – ENGAGEMENTS CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 4


La commission informe les clubs que la date des engagements pour le championnat Départemental 4 est fixée au **21 août 2020 (uniquement Footclubs)**.

Cependant, afin d'établir au mieux le calendrier dont la première journée est fixée le 13 septembre 2020, la commission demande aux clubs de s'engager le plus tôt possible.

Afin de respecter les restrictions sanitaires dues à l'épidémie de la Covid-19, la commission constituera les poules en fonction du nombre d'équipes engagées et les soumettra aux clubs concernés. **Il n'y aura donc pas de réunion pour la constitution des poules.**

PROCHAINE REUNION LE MERCREDI 19 AOUT 2020 A 16H30.

Le Président
Bernard MAY



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.